

Procès-verbal

Assemblée générale de l'AEE EBSI

25 septembre 2024, à 11h30 - Formule hybride

Étaient présent-e-s : David Chalifoux Vachon, Camille Demers, Émilie Paquin, Marie-Noëlle Pelletier, Marianne Huot, Karl-James Hakopian-Étienne, Samuel Desnoyers, Constance Poitras, Mathieu Préfontaine, Hind Fathallah, Liza Leblond, Alix Carmel, Roxanne Marcil, Melle Rohan, Marie-Pierre Cloutier, Elie-Anne Daunais, Lucie Saunier, François Latendresse, Vanessa Lanteigne, Ariane Loeb, Alae Benali, Mariane Arnold, Shahrazad Rahme, Bryanna Serré

1. Ouverture de la séance

Liza propose l'ouverture de la séance. Hind appuie.

1.1. Élection du Présidium

Liza propose Shahrazad à la présidence et David au secrétariat. Roselyne appuie.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Shahrazad fait la lecture de l'ordre du jour. Liza fait une proposition pour modifier l'ordre du jour. La date de l'AGE du 10 mai 2024 est une erreur; Liza propose de corriger l'erreur pour indiquer que l'AGE s'est déroulée le 10 avril. Hind appuie. La proposition est adoptée à l'unanimité. Liza propose l'adoption de l'ordre du jour. Roxanne appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du PV de l'AG du 30 janvier 2024 et de l'AGE du 10 avril 2024

Liza propose l'adoption des PVs. Roxanne appuie. Les PVs sont adoptés à l'unanimité.

2. Budget

2.1. Présentation du budget 2024-2025

Shahrazad explique à l'assemblée qu'Anthony, le trésorier de l'AEE EBSI, ne pouvait être présent, mais qu'il a fait des vidéos pour présenter le bilan du dernier budget ainsi que le nouveau budget de 2024-2025.

Dans sa première vidéo, Anthony présente le bilan financier de l'AEE EBSI pour l'année 2023-2024. Il explique que le solde du compte bancaire de l'AEE EBSI en date du 22 septembre 2024 est de 8314,03\$ avant les cotisations d'automne 2024. Anthony constate donc que depuis quelques années, l'association accuse des surplus sur son compte bancaire. Cela sera tenu en compte dans le budget pour dépenser plus que ce qu'on perçoit.

Dans les revenus, 3500\$ ont été budgétés pour les cotisations étudiantes et 3225\$ ont été récoltés finalement. Le delta positif des revenus de 225\$ est expliqué par une subvention du FAVE (Fonds d'amélioration de la vie étudiante, de l'UdeM) de 500\$ qui a été obtenue après les démarches de Roselyne, coordonnatrice aux affaires socioculturelles. Cette subvention a été utilisée pour le mobilier du local étudiant.

Pour les charges, il y a quelques écarts au niveau du registraire des entreprises et au niveau des frais bancaires puisque l'association s'est dotée d'une nouvelle carte de crédit pour faciliter ses transactions. Il y a aussi un écart au niveau du poste "autres charges administratives" puisque par le passé ce poste était utilisé pour les adhésions aux associations professionnelles comme celui de la FMD à 180\$. L'association a aussi adhéré à l'AAQ et à la CBPQ.

Pour les comités, il y a eu un petit dépassement de coût au niveau du CODAC; l'association a fait affaire avec le Local Local, le traiteur de l'Université de Montréal, pour l'activité d'accueil de la rentrée et il y a eu un peu plus de gens qu'attendu ce qui a entraîné des dépassements de coût. L'association a aussi fait affaire avec le JSUM pour animer un service de jeu de société ce qui a aussi engendré des coûts supplémentaires à l'année précédente. Le budget du COCAF a couvert les collations, le café et le thé du local étudiant. La Référence possède un budget, mais aucune dépense car le journal n'était pas actif. Le budget du CASC a été utilisé pour les dépenses liées aux activités socioculturelles, par exemple la réservation de salles, les consommations gratuites dans les partys de mi et fin de session ou des collations lors d'activités de cotravail. Le COFI couvre les charges des photos de finissant.es. Pour le COMED on est largement en dessous de ce qui a été budgété; il y a seulement 330 \$ de dépense (vs un budget de 1400 \$) qui concerne exclusivement le symposium EBIS-SIS. Le COLIBRI, le Salon de l'emploi et le CÉDI n'ont eu aucune charge; pour le salon de l'emploi, cela s'explique parce que l'AESEBSI ne s'est pas impliquée l'année dernière.

Pour les services; Anthony rappelle que le don à l'OSBL a été fait à DIRA l'année dernière, une bibliothèque spécialisée et un centre d'archives se concentrant autour de sujets d'anarchisme, de sociologie, d'histoire, d'environnement, de féminisme et de certaines œuvres littéraires pour des collections approximant 2000 documents.

Pour le total des charges; le budget ayant été voté prévoyait des charges totalisant 10 106 \$, finalement 4386 \$ ont été dépensés pour un delta de 5720 \$ de différence. Le bénéfice net réel c'est-à-dire la différence avec le total des produits (6606 \$) et le reste des charges (5720 \$) est donc de 661 \$, ce qui est 10 fois moins important que le bénéfice et budgété. Concrètement, cela signifie qu'on est capable d'utiliser les ressources des cotisations étudiantes pour une même année dans les comités qui sont actifs, et cela signifie qu'il y a encore du travail à faire pour attaquer la question des surplus des dernières années.

Shahrazad remercie Anthony pour sa vidéo et demande s'il y a des questions. François demande à qui poser les questions. Les membres du CE (Liza, Shahrazad, Hind, David et Roselyne) se manifestent et lui répondent qu'ils et elles peuvent répondre aux questions.

Marie-Pierre demande ce qu'est le salon de l'emploi. Hind répond qu'il s'agit d'un événement organisé par McGill et l'EBSI qui permet aux étudiant.es d'avoir un contact avec les différents employeurs du secteur des sciences de l'information. Hind explique que dû au roulement de l'AESEBSI et qu'elle est arrivée très tard dans l'association que l'AESEBSI n'a pas pu participer à l'organisation de l'événement en 2024, donc McGill a pris en charge l'organisation. Bryanna demande comment la procédure du don

à un OSBL fonctionne. Shahrazad répond que le CE a lancé un comité ad hoc pour établir des critères de sélection. Le document sera partagé et le CE demandera des commentaires et des suggestions d'organisations auxquelles donner le don prochainement et que dans une autre assemblée générale ces suggestions seront passées au vote.

Shahrazad présente la deuxième vidéo d'Anthony présentant les trois propositions de budget pour l'année 2024-2025.

Anthony présente trois propositions de budget. Les budgets sont présentés du plus petit au plus grand, et ont été conçus par emboîtement (le premier est inclus dans le deuxième et le deuxième est inclus dans le troisième). Chaque budget va donc inclure les modifications de la précédente. L'assemblée générale décidera du budget à adopter selon son niveau de tolérance. Anthony propose de budgéter les cotisations étudiantes à 3000 \$ (au lieu de 3500 \$) dans les trois scénarios, puisque l'année précédente les cotisations avaient été plus basses (environ 3200 \$) que ce qui avait été budgété.

Pour le budget minimaliste, il s'agit presque d'un report du budget de l'année passée. Les modifications incluses :

- Une hausse du budget pour les frais bancaires en raison de l'augmentation des frais;
- L'ajout d'un nouveau poste « adhésions professionnelles » pour couvrir ce besoin au lieu de les compter dans « autres charges d'administration »;
- Une diminution du budget de la Référence à 200 \$ dans le cas de l'impression d'une revue papier, puisque le dernier budget n'a pas été dépensé et qu'il s'agit de travail de rédaction bénévole ;
- La suppression du poste du COLIBRI qui est un comité fantôme et dont les charges peuvent être comptées dans la section « autres activités socioculturelles ».

Pour le budget mitoyen, il inclut les modifications du budget minimaliste. Les autres modifications incluses, une hausse du budget du CASC qui s'explique par une diminution du budget accordé au COMED; ce budget est accordé à un nouveau poste relatif au symposium EBSI-SIS de 600 \$, puisque les seules dépenses du COMED avaient été relatives à ce symposium. Le budget du COMED demeure à 1000 \$ au cas où il y a des activités ou des besoins au niveau des doctorants.

Pour le budget maximaliste, il inclut toutes les modifications du budget mitoyen. Anthony propose d'augmenter le budget du CODAC de 800 \$ à 1200 \$, car il y a eu des dépassements l'année passée et parce que c'est inhérent au type de dépenses (nourriture, location d'espace et de service) qui ne font qu'augmenter au fil du temps. Une partie de cette augmentation serait reprise dans la coupure du budget du CÉDI (comité départemental), qui passerait de 1000 \$ à 500 \$, car il n'est pas censé avoir d'implication budgétaire de la part de l'association étudiante. Anthony propose aussi une augmentation du budget du salon de l'emploi à 1500 \$ pour que l'AEEEEBSI rattrape son manque de participation de l'année passée et prenne les devants cette année (il s'agirait d'un report pour cette année uniquement).

Le total des charges reste près de ce qui avait été budgété l'année passée. Conséquemment le bénéfice net est toujours négatif. Anthony explique cela, car l'association cherche à diminuer ses surplus de budgets des années précédentes, comme il l'a expliqué dans sa vidéo précédente. Cela permettra de solliciter l'implication des comités et demandera des dépenses intelligentes puisqu'il ne s'agit pas d'un équilibre budgétaire.

Anthony explique que le CE s'est entendu pour défendre la proposition du troisième budget, puisqu'il s'agit de celle qui semblait la plus adéquate par rapport à ce qui a été observé les dernières années. Les autres scénarios permettent quand même d'ouvrir la discussion à l'assemblée.

2.2. Discussion sur le budget

Shahrazad remercie Anthony pour sa présentation. Liza propose une plénière d'un maximum de 10 minutes. Hind appuie. Roxanne prend la parole pour remercier le comité exécutif actuel d'avoir repris la charge de l'association étudiante. Bryanna demande ce qu'est le COLIBRI et ce qu'est le CÉDI. Liza répond que le COLIBRI est le comité pour la liberté intellectuelle s'occupant d'organiser des activités lors de la semaine pour la liberté intellectuelle. Elle explique également qu'elle fait partie du CÉDI et que le comité ouvre des conversations sur des procédures pour les rendre plus équitables et inclusives, par exemple un gabarit de présentation de travaux plus inclusif. Il s'agit de discussions et de réflexions, donc il n'y a pas besoin de beaucoup de budgets. Liza explique aussi qu'il s'agit d'un comité départemental et donc qu'il devrait recevoir le financement de la part du département. Hind précise qu'il y a des associations professionnelles déjà très actives à propos de la liberté intellectuelle comme la FMD et que notre association peut relayer leurs événements et actualités. Shahrazad réitère que le comité exécutif propose l'adoption du budget 3.

2.3. Adoption du budget

Hind propose l'adoption du budget maximaliste. Liza appuie. Le budget 3 est adopté à l'unanimité.

3. Élections

3.1. Présentation des bilans de l'exécutif 2024

Shahrazad mentionne qu'Anthony, Liza, Zoila, Samuel et Roselyne terminent leur mandat. Elle propose à Roselyne de faire son bilan. Roselyne explique qu'elle était la coordonatrice aux affaires socioculturelles. Elle s'occupait de l'organisation des partys de mi-session et fin de session. Elle s'est aussi beaucoup impliquée dans le café étudiant et l'acquisition de nouveau mobilier. Elle a aussi fait le lien entre un studio photo et les étudiant.es pour qu'il y ait des photos de finissant.es. Roselyne encourage donc grandement les étudiant.es à s'impliquer pour la vie étudiante. Elle explique qu'elle est partie de 0 avant de faire son mandat et que cette fois-ci elle sera présente pour donner des conseils à la prochaine personne qui prendra le poste. L'assemblée la remercie pour son implication.

Liza prend parole pour faire son bilan. Elle explique qu'elle était la coordinatrice aux communications et qu'elle s'occupait de la gestion du courriel de l'association. Elle a aussi recommencé la publication de l'infolettre de l'AEEEEBSI et créé un nouveau serveur Discord pour l'association. Liza explique aussi avoir travaillé à renouveler le site web de l'association ainsi qu'avoir initié un travail pour raviver le journal étudiant de La Référence, malgré qu'il y ait peu d'implication, il y a eu quelques articles rédigés.

Shahrazad remercie Liza et mentionne que beaucoup de projets ont été lancés depuis la dernière AG. Elle mentionne aussi que Zoila termine son mandat et que celle-ci, lors de son mandat, s'est occupée de représenter les étudiant.es du premier cycle, elle a participé à différents comités et assemblées départementales et elle a travaillé sur la bannière utilisée lors de la journée d'accueil. Shahrazad remercie aussi Samuel, qui termine aussi son mandat d'exécutant libre, pour avoir soutenu le CE avec différentes tâches tout au long de l'année et avoir participé aux rencontres et aux décisions.

3.2. Présentation des postes vacants

3.2.1. Trésorier.ère

Shahrazad présente les responsabilités du poste selon la charte et demande si quelqu'un se présente au poste. Liza explique à l'assemblée que des membres peuvent se présenter au CE pour être nommé temporairement pour que le poste demeure fonctionnel jusqu'à un vote ultérieur. Shahrazad et Liza expliquent qu'Anthony avait mentionné être prêt à continuer à agir en tant que trésorier pour l'automne si personne d'autre ne se présentait au poste. Personne ne se présente au poste de trésorier, donc Shahrazad propose de laisser le poste vacant jusqu'à la prochaine élection.

3.2.2. Coordonnateur.ice aux communications

Shahrazad présente les responsabilités du poste selon la charte et demande si quelqu'un se présente au poste. Liza se propose. François appuie. Liza se présente en disant qu'elle aimerait continuer son mandat et les initiatives qu'elle a déjà lancées. Elle invite les membres à se joindre au comité des communications pour l'aider à raviver la Référence. Il n'y a pas de demande de vote; Liza est élue à l'unanimité.

3.2.3. Coordonnateur.ice aux affaires socioculturelles

Shahrazad présente les responsabilités du poste selon la charte et demande si quelqu'un se présente au poste. Roxanne se présente pour le poste. Roxanne explique qu'elle est à la maîtrise depuis une année et demie et qu'elle est partante pour reprendre le flambeau de Roselyne puisqu'elle gravitait déjà autour de l'association. Il n'y a pas de demande de vote; Roxanne est élue à l'unanimité.

3.2.4. Coordonnateur.ice aux affaires départementales des cycles supérieurs

Shahrazad présente les responsabilités du poste selon la charte et demande si quelqu'un se présente au poste. Marie-Noëlle demande quel est l'investissement de temps nécessaire au poste. Shahrazad explique que le CE se réunit trois fois par session (au début, à la moitié et à la fin). Elle explique aussi qu'il y a une assemblée départementale une fois au mois et demi. Marie-Noëlle demande si d'autres personnes veulent se présenter pour le poste. François se manifeste. Marie-Noëlle dit qu'elle pense se présenter à un autre poste. François se propose pour le poste et se présente. Il explique qu'il est en première année, souhaite s'impliquer et qu'il a de l'expérience dans la vie associative. Il n'y a pas de demande de vote; François est élu à l'unanimité.

4. Levée de l'assemblée

L'assemblée est interrompue vers 12h50, car le local est utilisé pour un cours. Celle-ci doit être levée avant d'avoir passé au travers de tous les points. Hind propose la levée de l'assemblée. Liza appuie. L'assemblée est levée.



Shahrazad Rahme
Coordonnatrice Générale



David Chalifoux Vachon
Secrétaire Général